

Le nouvel hôtel de la Légation de Suisse à Paris

Autor(en): **Moreillon, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **19 (1939)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE NOUVEL HOTEL DE LA LÉGATION DE SUISSE A PARIS

Depuis 1918, la Légation occupait, 51, avenue Hoche, un hôtel dont les proportions étaient devenues nettement insuffisantes pour abriter les collaborateurs toujours plus nombreux du Ministre de Suisse.

Devant l'impossibilité matérielle de pouvoir agrandir les chancelleries, le changement de résidence s'est imposé et a été décidé en 1938.

De nombreuses recherches ont été effectuées; après diverses études préliminaires portant sur un certain nombre de demeures, le choix s'est finalement arrêté sur l'hôtel Chanac de Pompadour.

Au début du XVIII^e siècle, sur une parcelle de terrain d'une vingtaine de perches, allant de la rue de Grenelle à mi-chemin de la rue Saint-Dominique, Chanac, abbé de Pompadour, fit édifier, par l'architecte La Maire, une demeure « agréable, fournissant plusieurs commodités et possédant des appartements d'où l'on jouit d'une vue avantageuse » L'ouvrage de Blondel (1752) donne les plan et façades de cette maison qui se composait alors d'un rez-de-chaussée.

Dans sa demeure, Chanac y mena grand train de

maison. Il y fut remplacé par la duchesse de Boufflers, puis par Guérarpin de Vauréal, évêque de Rennes.

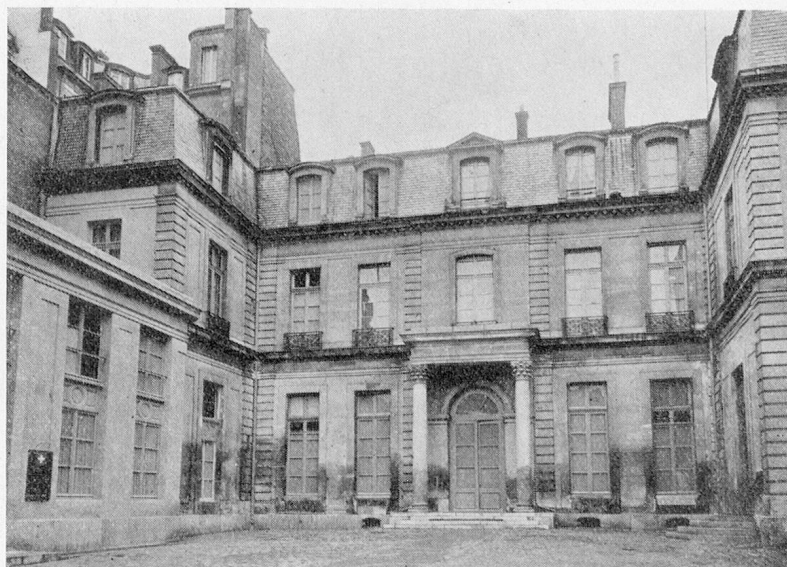
En 1760, la baron de Bésenal loua l'hôtel vacant à la mort de l'évêque.

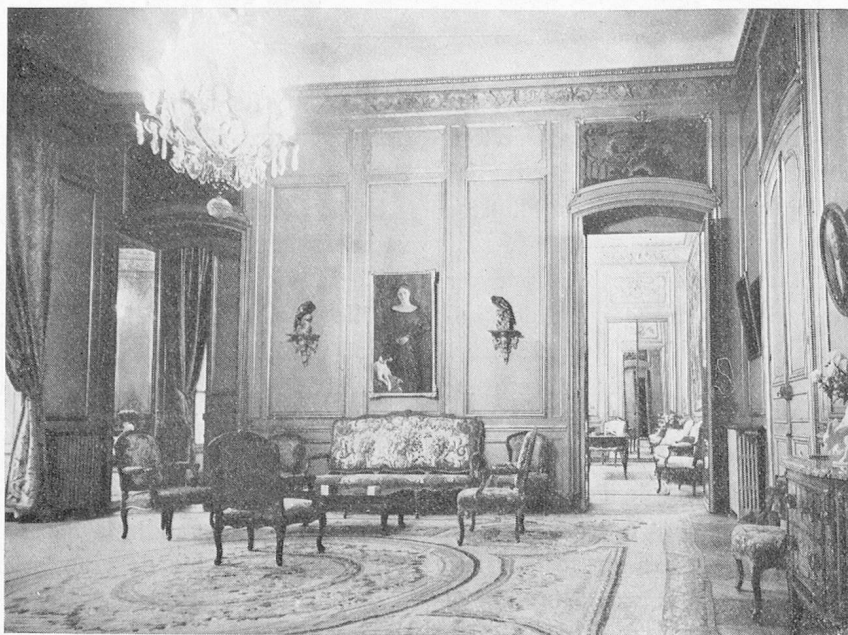
Pierre Victor de Bésenal naquit en 1722 d'une famille originaire du val d'Aoste, établie à Soleure depuis 1628. Fils du Colonel du régiment des Gardes Suisses, il s'éleva rapidement dans les grades de l'armée française.

En 1767, Bésenal acheta la propriété par adjudication faite moyennant 170.000 livres. Propriétaire, il fit agrandir la maison et la fit élever d'un étage. Homme de goût et connaisseur, il y rassembla une collection d'œuvres d'art composée de morceaux choisis des meilleurs maîtres.

Une œuvre intéressante dans la transformation de l'hôtel de Pompadour fut l'aménagement d'une salle de bains, en sous-sol, dessinée par l'architecte Brongniard. Cette piscine inspirée des nymphées antiques, s'avéra de suite inutilisable. Toutefois, son intérêt résidait dans son architecture et sa décoration sculpturale. Toutes les statues et les

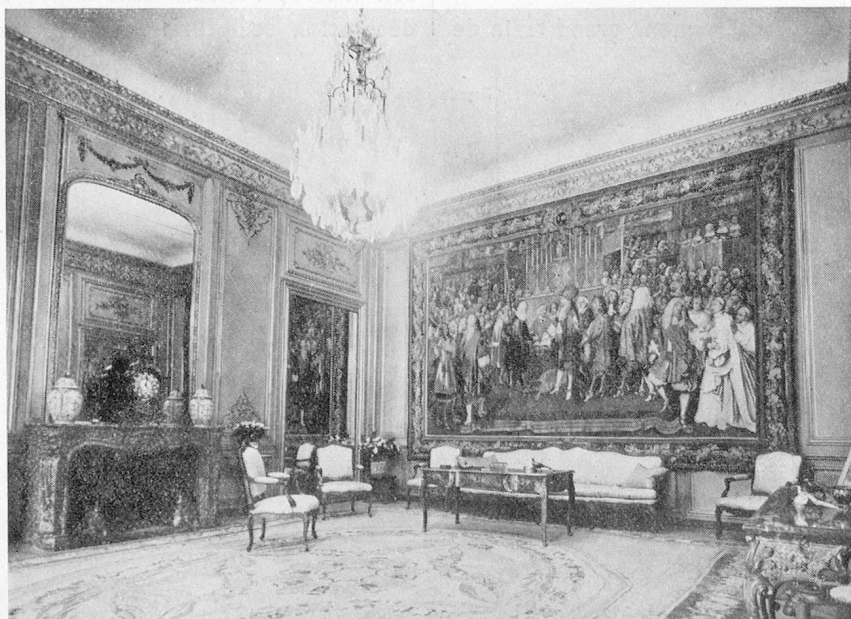
Façade côté cour





Salon de musique; dans le fond, le grand salon

Le grand salon orné de la tapisserie de la manufacture des Gobelins représentant le renouvellement de l'alliance perpétuelle par Louis XIV et les représentants des treize cantons suisses et de leurs alliés



bas-reliefs qui l'ornaient étaient des œuvres — actuellement dispersées — de Claude Michel, dit Clodion.

Il y a lieu de signaler la salle à manger, d'une belle ordonnance, dénommée autrefois « grand cabinet ».

La pièce la plus curieuse est le cabinet doré avec son alcôve, ses quatre panneaux à médaillons peints dans le genre de Boucher et ses quatre vitrines.

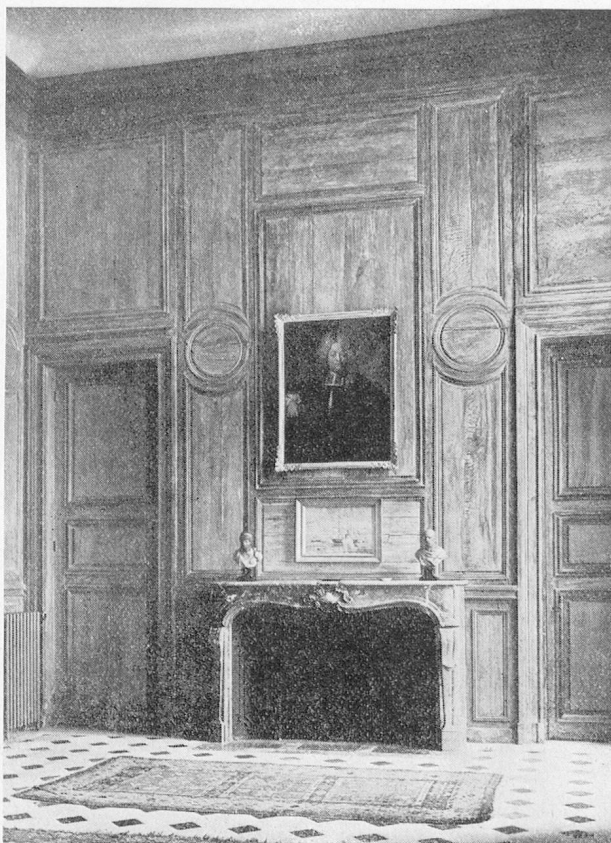
2° La séparation facile de ces bureaux d'avec la demeure privée du Ministre;

3° L'importance de ces bâtiments et l'étendue du jardin permettront un agrandissement éventuel de la Légation;

4° Une belle réception agrémentée par un vaste jardin;

5° Son voisinage immédiat avec un certain nombre

Vestibule



L'excellente conservation des compositions picturales et sculpturales donne à la pièce un attrait charmant.

Il est intéressant de voir aujourd'hui la Confédération Helvétique installer son représentant dans l'ancienne demeure d'un de ses enfants qui fit une brillante carrière militaire au service de la France.

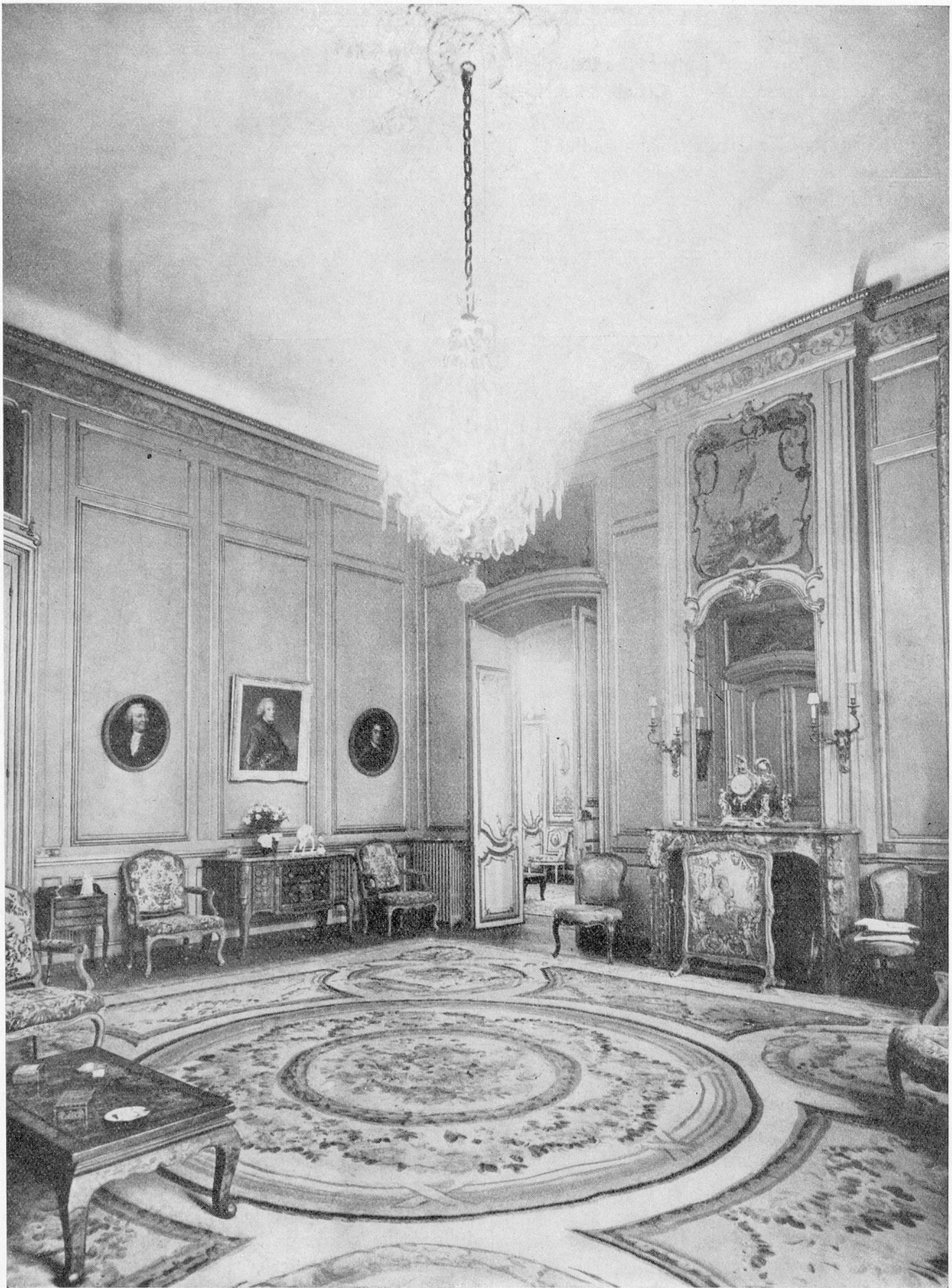
Cette demeure a été choisie à cause des sérieux avantages qu'elle offrait :

1° La possibilité d'une répartition judicieuse et pratique des différents bureaux;

de Ministères et notamment celui des Affaires Etrangères.

Pour donner à cette résidence l'usage auquel elle est destinée, des modifications très importantes ont été réalisées dans l'hôtel proprement dit, d'une part, pour en améliorer le côté pratique et le confort, et, d'autre part, pour réaliser un ensemble homogène des locaux affectés aux bureaux diplomatiques tout en les séparant nettement de l'habitation du Ministre.

Pour établir une discrimination parfaite entre les bureaux diplomatiques et la chancellerie consu-



Salon de musique; de gauche à droite, portraits d'Albrecht de Haller (peint par Freudenberger), du Baron de Besenval et du Bourgmestre Sulzer (peint par Reinhart)



Le « Cabinet Doré ». Panneaux à médaillons peints dans le genre de Boucher

laire, cette dernière a été installée dans un bâtiment neuf construit en aile sur cour, dans le style architectural de la partie ancienne.

La pioche des démolisseurs a fait tomber les constructions disparates qui faisaient suite à l'aile en bordure de la rue de Grenelle et nuisaient au caractère de l'ensemble. Une entrée monumentale d'un style adéquat a remplacé ces constructions légères.

Il y a lieu de revenir à nouveau sur les pièces de réception dont trois sont classées comme monuments historiques, comme d'ailleurs la façade de l'hôtel, côté jardin.

Des travaux de restauration y ont été prudemment exécutés et les salons ont reçu des meubles et objets d'art dignes du cadre qui les entoure et des souvenirs évoqués ci-dessus.

On y remarque une splendide tapisserie ancienne de la manufacture des Gobelins. Cette œuvre qui appartient à la série dite « Histoire du Roi » a été généreusement prêtée par le Gouvernement fran-

çais. Elle représente le renouvellement de l'alliance perpétuelle par Louis XIV et les représentants des treize cantons suisses et de leurs alliés.

Dans un autre salon, il est assez émouvant de retrouver à la place qu'ils ont peut-être occupée au XVIII^e siècle, six ravissants fauteuils recouverts de tapisserie d'Aubusson qui ont appartenu à Bésenal et que, par un hasard heureux, M. le Ministre a pu acquérir.

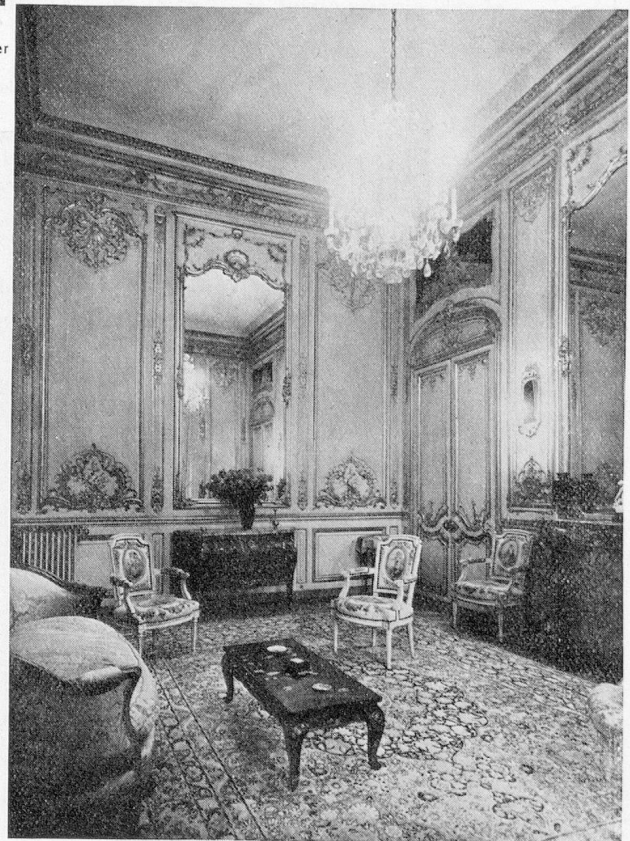
La réception est d'une très harmonieuse tenue et dans son ensemble la nouvelle résidence de la Légation offre le caractère digne et sobre qui convient à la représentation de la Suisse.

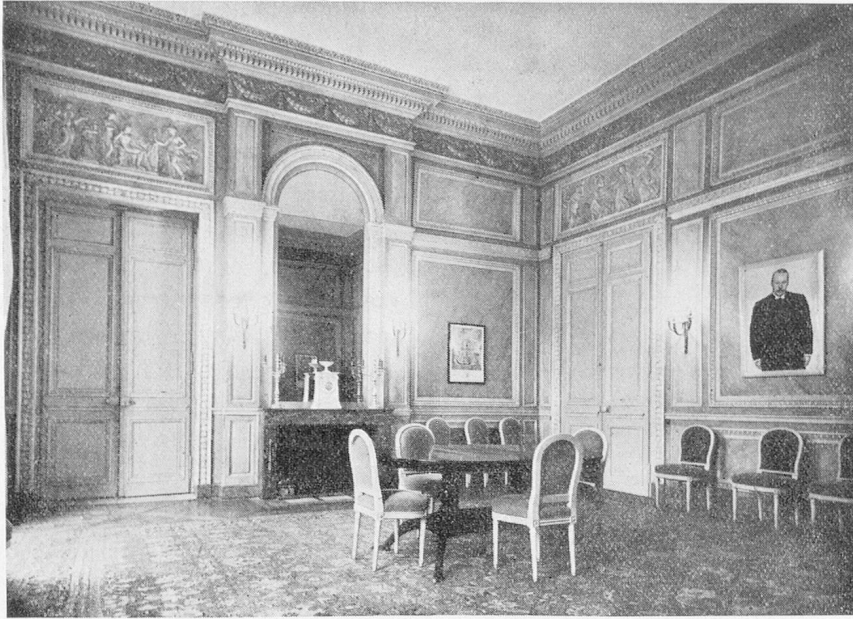
Souhaitons que les jours heureux que connut la demeure de la rue de Grenelle renaissent avec ses nouveaux hôtes, M. le Ministre et Mme Stucki.

Pierre MOREILLON,

Architecte de la Légation de Suisse en France.

Salon « Bésenal ». Les meubles tapissés d'Aubusson ont appartenu au Baron de Bésenal





Salle à manger

Bibliothèque

